



**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE**  
**GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE (APIRG)**  
**DIXIEME REUNION DU SOUS-GROUPE DE METEOROLOGIE (MET/SG/10)**  
**(Dakar, Sénégal, 29 Juin – 01 Juillet 2011)**

**Point 2 de l'Ordre du Jour: Examen des Conclusions et Décisions d'APIRG**

**ETAT DE MISE EN OEUVRE DES CONCLUSIONS ET DECISIONS D'APIRG**  
*(Présenté par le Secrétariat)*

**SOMMAIRE**

Cette note présente les conclusions et décisions des réunions MET/SG avec les informations sur les suites données et l'état de mise en œuvre par APIRG

**1. INTRODUCTION**

1.1 Les précédents réunions du MET/SG ont formulé un certain nombre de Conclusions et Décisions pour des actions appropriées à prendre par APIRG. Par la suite, diverses actions ont été prises par la Commission de navigation aérienne, le Conseil de l'OACI et les bureaux régionaux.

1.2 L'**Appendice A** fourni la liste des décisions et conclusions du MET/SG ainsi que les suites données.

**2. DISCUSSION**

2.1 Le Secrétariat présente en **Appendice A**, la liste décisions et conclusions.

2.2 La réunion MET/SG est invitée à examiner les progrès réalisés sur la mise en œuvre de ces décisions et conclusions et à noter les suites données. En examinant l'Appendice A de cette note, le Sous-groupe pourrait formuler la conclusion suivante relative à la mise en œuvre de la Conclusion 10/31 de la réunion APIRG/10:

**Projet de Conclusion 10/xx: Réception des Produits du WAFS et renseignements OPMET via SADIS**

**Il est conclu que les cinq Etats suivants de la région AFI: Burundi, Erythrée, Sao Tome et Principe, Sierra Leone et Liberia qui n'ont pas encore mis en œuvre le SADIS, s'efforce de combler cette carence en conformité avec la Conclusion 10/31 de la réunion APIRG/10.**

**3. SUITE A DONNER PAR LA REUNION**

3.1 La réunion est invitée à:

- a) A prendre connaissance des informations fournies,
- b) Examiner l'Appendice A et,
- c) statuer sur la décision et la conclusion ci-dessus soumises à l'appréciation du Sous-groupe..

## Appendix A

## ETAT DE MISE EN OEUVRE DES CONCLUSIONS ET DECISIONS D'APIRG

Conc/Dec No.	Titre de la Conclusion/Décision	Texte de la Conclusion/Décision	Suite à donner	Initier par	Suite Donnée/Etat
1) AFMAG Con. 1/6 APIRG Con. 8/43	<b>Procédures AMBEX</b>	<p>il est conclu que :</p> <p>a) les états qui participent au système AMBEX devraient suivre rigoureusement les procédures AMBEX contenues dans le manuel AMBEX ;</p> <p>b) les bureaux régionaux de L'OACI concernés, dans le but d'aider les états ou des insuffisances majeures ont été identifiées, organiseraient une deuxième série de séminaires sur les procédures AMBEX ;</p> <p>c) les bureaux régionaux de L'OACI contrôleraient le fonctionnement et l'efficacité du système AMBEX grâce à des enquêtes périodiques de disponibilité des TAF.</p>	Procédures AMBEX modifié par Manuel AMBEX 7ème édition (APIRG/17 Con. 75, 76, 77 et 78). De nouvelles procédures initiées par les BRDO AFI et le Secrétariat	Secrétariat	Réalisé
2) AFMAG Con. 3/2 APIRG Con.10/31	Reception of the SADIS	<p>Il est conclu :</p> <p>a) que les états de la région AFI prendront d'urgence toutes les mesures nécessaires pour acquérir les équipements devant permettre de recevoir la diffusion par satellite des données du WAFS dans le cadre du SADIS, au niveau de leur(s) centre(s) met.</p> <p>b) que la fourniture d'un tel service pourra éventuellement être recouverte par le biais de redevances aéronautiques.</p>	Acquérir les équipements devant permettre de recevoir la diffusion par satellite des données du WAFS dans le cadre du SADIS	Les Etats	91% (40/44) des Etats AFI possèdent les services de diffusion SADIS ou FTP (Sierra Leone, Sao Tomé et Principe, l'Erythrée et le Burundi ne sont pas à l'aide du SADIS)

Conc/Dec No.	Titre de la Conclusion/Décision	Texte de la Conclusion/Décision	Suite à donner	Initier par	Suite Donnée/Etat
3) AFMAG Con. 3/4 APIRG Con.10/33	TCC de Brazzaville	Il est décidé d'exhorter les autorités du TCC de Brazzaville à prendre les mesures qui s'imposent pour améliorer la réception des TAF ainsi que les échanges au niveau de leur TCC, notamment par l'établissement de communications fiables avec Kinshasa et Luanda.	prendre les mesures qui s'imposent pour améliorer la réception des TAF ainsi que les échanges au niveau de leur TCC.	TCC de Brazzaville	Réalisé
4) MET/SG Con. 4/4 APIRG Con.12/34	Compte rendu au WAFC de Londres sur la précision des cartes TEMSI.	Il est conclu que les états qui reçoivent les cartes TEMSI du WAFC de Londres adressent un compte rendu en temps utile au WAFC de leur appréciation quant à la précision des cartes de SIGWX reçues	Adresser un compte rendu au WAFC sur la précision des cartes de SIGWX	Etats	modifié: le compte rendu n'est plus nécessaire (amendement 74 à l'annexe 3)
5) MET/SG Con.4/10 APIRG Con. 12/40	Formation dans le cadre de la préparation et la diffusion des avis de cendres volcaniques et SIGMET	Il est conclu que les Etats concernes organisent régulièrement et ce, en coordination avec leur VAAC des exercices dans leurs centres de veille météorologique (MWO), sur la préparation et la diffusion des avis de cendres volcaniques et SIGMET afin de former leurs prévisionnistes en météorologie aéronautique aux procédures en vigueur.	Organiser régulièrement des exercices dans leurs centres de veille météorologique (MWO), sur la préparation et la diffusion des avis de cendres volcaniques et SIGMET	Etat Fournisseur des CVM	Continu: tests annuelle menée depuis 2009
6) APIRG Con. 13/68	Moyens de télécommunications performants pour les observations volcaniques	Que les Etats concernés devraient prendre les mesures qui s'imposent pour établir des liaisons de télécoms fiables entre les observatoires volcanologiques et les centres de veille météorologiques (MWO) et les centres régionaux de contrôle (ACC).	établir des liaisons de télécoms fiables entre les observatoires volcanologiques et les centres de veille météorologiques (MWO) et les centres régionaux de contrôle (ACC).	Etats Fournisseurs des CVM	Action continue

Conc/Dec No.	Titre de la Conclusion/Décision	Texte de la Conclusion/Décision	Suite à donner	Initier par	Suite Donnée/Etat
7) MET/SG Con. 6/2 APIRG Con. 14/32	Acquisition de la dernière version du logiciel de poste de travail	Il est conclu que les états de la région AFI soient encouragés à acquérir la dernière version du logiciel de poste de travail auprès des fournisseurs en vue de l'utilisation des codes GRIB et BUFR.	acquérir la dernière version du logiciel de poste de travail	Les Etats	Terminé: tous les États équipés SADIS ont acquis une version appropriée du logiciel poste de travail
8). MET/SG Con. 6/8 APIRG Con. 14/37	Recouvrement des coûts des services météorologiques aéronautiques	Il est conclu qu'au moment de mettre en place un système de recouvrement des coûts des services météorologiques aéronautiques, les Etats de la région AFI s'inspirent des documents pertinents de L'OACI et de L'OMM en la matière et coopèrent avec les services aéroportuaires et de navigation aérienne ainsi qu'avec les autres partenaires aéronautiques, les usagers y compris.	S'inspirer des documents pertinents lors de la mise en place du recouvrement des coûts des services météorologiques aéronautiques	Etat	Le défi demeure
9) APIRG Con. 14/38	Séminaires sur le recouvrement des coûts des services météorologiques aéronautiques	Il est conclu que L'OMM, en coordination avec L'OACI, organise des séminaires sur le recouvrement des coûts des services météorologiques aéronautiques pour les états qui en ont besoin.	organiser des séminaires sur le recouvrement des coûts des services météorologiques aéronautiques	OMM/ Secrétariat	Action en cours: 4 ateliers organisés par l'OMM en coordination avec OACI
10) MET/SG Con. 6/9 APIRG Con. 14/39	Entités autonomes et assistance météorologique à la navigation aérienne	Il est recommandé que, lors de la création d'entités autonomes chargées de la fourniture des services de navigation aérienne, les Etats de la région AFI tiennent dument compte de l'assistance météorologique à la navigation aérienne.	Tenir dument compte de l'assistance météorologique à la navigation aérienne lors de la création d'entités autonomes chargées de NA.	Etats	Action en cours: Au moins 10 Etats ont créé des agences autonomes MET
11) MET/SG Con. 6/10 APIRG Con. 14/40	Gestion de la qualité	Il est conclu que les Etats de la région AFI accordent la priorité à la mise en œuvre d'un système de gestion de la qualité (ISO série 9000) en vue d'améliorer l'assistance météorologique à la navigation aérienne.	Mettre en œuvre un système de gestion de la qualité en vue d'améliorer l'assistance	Etats	Action en cours: Conclusion 16/59 d'APIRG

Conc/Dec No.	Titre de la Conclusion/Décision	Texte de la Conclusion/Décision	Suite à donner	Initier par	Suite Donnée/Etat
			MET à la NA		
12) APIRG Con. 14/41	Etude des moyens de formation à la disposition du personnel de météorologie aéronautique dans la région AFI	Il est conclu que pour donner suite à la recommandation 10/26 de la réunion régionale restreinte Lim AFI (COM/MET/RAC) 1988 et à la recommandation 14/17 de la 7ème réunion régionale AFI/7 (1997), les bureaux régionaux de Dakar et de Nairobi entreprennent une étude sur les moyens de formation mis à la disposition du personnel de météorologie aéronautique dans la région AFI	Entreprendre une étude sur les moyens de formation mis à la disposition du personnel de météorologie aéronautique dans la région AFI	Secrétariat	Une enquête réalisée dans les États WACAF en 2009
13) APIRG Con. 14/42	Séminaires sur la coordination ATS/MET/Pilote	Il est conclu que L'OACI, en coordination avec L'OMM, organise des séminaires sur la coordination ATS/MET/PILOTE pour la région AFI.	Organiser des séminaires sur la coordination ATS/MET/PILOTE pour la région AFI.	Secrétariat/ OMM	Action en cours: 2 séminaires organisés en 2010 (ESAF/WACAF)
14) APIRG Con. 15/81	Formation sur l'utilisation des codes GRIB et BUFR	Il est conclu que le Royaume-Uni, en consultation avec L'OACI et L'OMM, soit invité à fournir une formation dans l'utilisation des codes GRIB et BUFR aux états africains qui n'ont pas pu prendre part aux séminaires de formation précédents.	Fournir une formation dans l'utilisation des codes GRIB et BUFR aux états	RU, OMM et Secrétariat	Action annulée en raison du manque de financement .
15) APIRG Con. 15/82	Acquisition du matériel nécessaire à la deuxième génération du SADIS	Il est conclu que les usagers du SADIS dans la région AFI sont invités à acquérir le matériel nécessaire au SADIS de deuxième génération bien avant que la première génération ne prenne fin le 31 décembre 2008	Acquérir le matériel nécessaire au SADIS 2G	Etats	Réalisé: tous les Etats-équipés de station SADIS VSAT ont mis à jour le matériel SADIS 2G.
16) APIRG Con.16/48	Réponse des Etats aux lettres des bureaux régionaux de L'OACI	il est conclu que les Etats répondent promptement aux lettres des bureaux régionaux de L'OACI sollicitant les informations sur l'état de mise en œuvre des conclusions et décisions du sous-groupe met ainsi que des conclusions et décisions du groupe APIRG et autres questions liées a la mise en œuvre dans le domaine met.	Répondre promptement aux lettres des bureaux régionaux de L'OACI	Etats	En cours: les réponses ont été légèrement améliorées

Conc/Dec No.	Titre de la Conclusion/Décision	Texte de la Conclusion/Décision	Suite à donner	Initier par	Suite Donnée/Etat
17) APIRG Con. 16/49	Séminaires de formation sur l'utilisation des prévisions de givrage, de turbulence et des nuages convectifs en code GRIB2	il est conclu que le WAFC de Londres, en tant que prestataire de services soit invite, en collaboration avec L'OACI et L'OMM, à organiser des séminaires de formation sur l'utilisation des prévisions de givrage, de turbulence et des nuages convectifs en code GRIB2 au bénéfice des Etats AFL.	Organiser des séminaires de formation sur des prévisions de givrage, de turbulence et des nuages convectifs en code GRIB2	RU, OMM, Secrétariat	Différé pour 2012 en raison de retards dans le développement des prévisions de nuages convectifs de givrage et de turbulence en code GRIB
18) APIRG Con. 16/51	Accès au service FTP du SADIS	Il est conclu que les utilisateurs autorisés du SADIS possédant un accès internet et n'ayant pas de compte SADIS ftp active, saisissent l'Etat Fournisseur du SADIS en vue d'obtenir un compte d'accès SADIS FTP.	Fournir un compte d'accès SADIS FTP.	Etat Fournisseur du SADIS	Action en cours. plusieurs États ont sollicité et obtenu un compte d'accès accordés par l'État Fournisseur du SADIS
19) APIRG Con. 16/59	Soutien à accorder aux Etats dans le but de parvenir a la mise en œuvre des systèmes de gestion de la qualité	il est conclu que l'organisation météorologique mondiale (OMM) en coordination avec l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI) continue à accorder toute l'assistance possible aux Etats dans leurs efforts de mettre en place des systèmes de gestion de la qualité, sous la forme soit : a) à titre prioritaire, d'une assistance sous forme de séminaires dans le domaine du système de gestion de la qualité (QMS) a l'intention des responsables de l'autorité météorologique (CEO) et inviter ces derniers a faire des rapports régulièrement sur les progrès de mise en œuvre du système QMS (gestion de la qualité) dans leurs zones opérationnelles ; b) d'un encouragement en vue d'une formation beaucoup plus pointue du personnel qui pourrait être considéré comme le noyau de formation dans la région (formateurs des instructeurs) ;	Accorder toute l'assistance possible aux Etats dans leurs efforts de mettre en place des systèmes de gestion de la qualité	OMM OACI	réalisé: L'OMM a conduit deux séminaires et l'OACI a conduit 2 sessions de cours

Conc/Dec No.	Titre de la Conclusion/Décision	Texte de la Conclusion/Décision	Suite à donner	Initier par	Suite Donnée/Etat
		<p>c) d'affectation des membres du personnel recrutés auprès des pays qui appliquent déjà le QMS (système de gestion de la qualité) à l'aide de programmes de coopération volontaire (PCV); ou</p> <p>d) d'allocation de ressources financières destinées au recrutement des consultants au cours des premières phases de mise en œuvre.</p>			
20) APIRG Dec. 16/64	Coordination et collaboration entre les organes régionaux de L'OMM en météorologie aéronautique et APIRG	<del>Il est décidé que le président du sous-groupe météorologie prenne l'attache du rapporteur de L'OMM en vue d'une collaboration/coopération entre le groupe APIRG et L'OMM pour les questions météorologiques d'intérêt commun.</del>	<del>Collaboration/coopération entre le groupe APIRG et L'OMM pour les questions météorologiques d'intérêt commun.</del>	OACI/OMM	Terminé: la coordination a commencé et continue
21) APIRG Con16/58	Legal framework for aeronautical meteorological services	<del>- That states in implementing cost recovery for aeronautical meteorological services in accordance with APIRG conclusions 14/37 and 14/38 put in place a national legal framework for aeronautical meteorological services which include cost recovery arrangements.</del>	<del>Put in place a national legal framework for aeronautical meteorological services which include cost recovery arrangements.</del>	States	Action on going: A number of States have established autonomous agencies but still have difficulties in establishing cost recovery arrangements
22) SP RAN(2008) Rec. 6/15	Encourager la mise en œuvre du service SIGMET et du QMS dans la région AFI	Il est recommandé que L'APIRG adopte l'objectif de performance met « encourager la mise en œuvre du service SIGMET et du système de gestion de la qualité (QMS) dans la région AFI » énoncé dans la fiche du cadre de performance figurant à l'appendice f au rapport sur le point 6 de l'ordre du jour	encourager la mise en œuvre du service SIGMET et du système de gestion de la qualité (QMS) dans la région AFI	APIRG	En cours: 2 ateliers SIGMET et 2 formations QMS en 2010. D'autres actions par APIRG/17 Concl. 17/81 et 17/82
23) SP RAN(2008) Rec. 6/16	Soutien technique et financier pour la mise en œuvre de systèmes de	Il est recommandé que L'OACI détermine des sources possibles de soutien technique et financier pour aider les états à mettre en œuvre des systèmes de gestion de la qualité (QMS)	Déterminer des sources possibles de soutien technique et financier	OACI/ACIP	Non mise en œuvre: actions supplémentaires recommandés par

Conc/Dec No.	Titre de la Conclusion/Décision	Texte de la Conclusion/Décision	Suite à donner	Initier par	Suite Donnée/Etat
	gestion de la qualité dans la région AFI	dans le domaine de la météorologie.	pour aider les Etats a mettre en œuvre le QMS dans le domaine de la météorologie.		Concl. 17/102 du APIRG/17
24) SP RAN(2008) Rec. 6/17	Mise en œuvre des avertissements et prévisions de région terminale, communication des prévisions du WAFS, optimisation des échanges de données OPMET et formation du personnel de météorologie aéronautique	Il est recommandé que L'APIRG adopte l'objectif de performance « encourager la mise en œuvre des avertissements et prévisions de région terminale, la communication des prévisions du système mondial de prévisions de zone (WAFS) et l'optimisation des échanges de données OPMET » énoncé a l'appendice G au rapport sur le point 6 de l'ordre du jour.	Encourager la mise en œuvre des avertissements et prévisions de région terminale, la communication des prévisions du système mondial de prévisions de zone (WAFS) et l'optimisation des échanges de données OPMET	APIRG	Mise en œuvre a commencé au cours des missions dans les Etats
25) APIRG/17 Concl. 17/72	Tableaux d'évaluation stratégique du SADIS	Il est conclu que, les tableaux d'évaluation stratégique du SADIS de la région AFI, qui figurent a l'appendice 3.5.a au présent rapport, soient adoptés et transmis au SADISOPSG pour la planification des besoins futurs de la bande passante du SADIS.	Adopter et transmis au SADISOPSG pour la planification des besoins futurs de la bande passante du SADIS.	Secrétariat	Réalisée
26) APIRG/17 Concl. 17/73:	Logiciel de remplacement SADIS 2g	Il est conclu que les Etats examinent les nouvelles options disponibles pour le système du SADIS 2G afin de tirer profit de ces options en contactant directement les fournisseurs.	Examiner les nouvelles options disponibles pour le système du SADIS 2G afin de tirer profit de ces options en contactant directement les fournisseurs.	Etats	Réalisée par la majorité des Etats



Conc/Dec No.	Titre de la Conclusion/Décision	Texte de la Conclusion/Décision	Suite à donner	Initier par	Suite Donnée/Etat
27) APIRG/17 Concl. 17/74:	Évaluation des postes de travail du SADIS	Il est conclu que les États veillent à ce que leurs postes de travail actuels satisfassent aux exigences de logiciel présentées dans le site web du WAFSOPSG et qu'ils prennent des mesures correctrices, selon les besoins, auprès de leurs fournisseurs de postes de travail	Veiller à ce que leurs postes de travail actuels satisfassent aux exigences de logiciel	Etats	Réalisée par la majorité des Etats
28) APIRG/17 Concl. 17/75	Besoins d'échanges de renseignements OPMET et fonctions des passerelles interrégionales OPMET (IROG) en région AFI	<p>a) les types de données, les bulletins et les types d'échanges OPMET figurant à l'appendice e soient mis en œuvre par les banques régionales de données OPMET (BRDO) de Dakar et de Pretoria, le centre de compilation de bulletins AMBEX (BCC) et les centres OPMET nationaux (noc) comme étant les besoins OPMET de la région AFI ;</p> <p>b) les fonctions IROG et les échanges OPMET entre la région AFI et les régions adjacentes en appendices 3.5 d et 3.5 e au présent rapport, soient mises en œuvre par les BRDO de Dakar et de Pretoria comme besoins d'échanges OPMET interrégionaux et fonctions IROG de la région AFI.</p>	Mettre en œuvre les besoins d'échanges de renseignements OPMET et fonctions des passerelles interrégionales OPMET	Etats Fournisseurs des NOC, BCC et BRDO	Action en cours: Mise en œuvre du nouveau système AMBEX commencé depuis la réunion APIRG/17
29) APIRG/17 Concl. 17/76	Révision des besoins en matière de données OPMET	Il est conclu que les informations relatives aux besoins de données OPMET pour l'exploitation des aéroports qui figurent à l'appendice 3.5 f au présent rapport soient intégrées dans le tableau MET 1a du FASID AFI après l'amendement normal du tableau FASID concerné.	inclure les informations relatives aux besoins de données OPMET dans le tableau MET 1a du FASID AFI	Secrétariat	Réalisé
30) APIRG/17 Concl. 17/77	Procédures de contrôle et de gestion des échanges OPMET dans les BCC et	Il est conclu que les procédures de contrôle et de gestion des OPMET présentées aux appendices 3.5i et 3.5j, soient appliquées par les BRDO et les BCC comme les procédures	Mettre en œuvre les procédures de contrôle et de gestion des	Etats Fournisseurs	En cours (voir les rapports de mise en œuvre des Etats

Conc/Dec No.	Titre de la Conclusion/Décision	Texte de la Conclusion/Décision	Suite à donner	Initier par	Suite Donnée/Etat
	BRDO	requis de contrôle et de gestion des échanges OPMET de la région AFL.	échanges OPMET dans les BCC et BRDO	des BCC et BRDO	fournisseurs des BRDO)
31) APIRG/17 Concl. 17/78	Document de contrôle d'interface pour les procédures d'accès à la base de données OPMET	il est conclu que: a) les procédures présentées à l'appendice 3.5i, soient appliquées comme étant les procédures d'accès du document régional de contrôle d'interface (ICD) pour la base de données OPMET de la région AFL. b) L'ICD soit publié par les bureaux régionaux de L'OACI	Mettre en œuvre le Document de contrôle d'interface pour les procédures d'accès à la base de données OPMET	Etats	En cours: catalogue de données AFI en développement par la MTF
32) APIRG/17 Dec.. 17/79	Programme de travail futur et composition de l'équipe de travail	IL est décidé que le programme de travail futur et la composition de l'équipe de travail AFI sur la gestion OPMET (MTF) soient ceux qui figurent à l'appendice 3.5l au présent rapport.	Mise à jour du Programme de travail futur et composition de l'équipe de travail	APIRG	Réalisé
33) APIRG/17 Dec.. 17/80	Fréquence des réunions de l'équipe de travail AFI OPMETM/TF	Il est décidé que l'équipe de travail se rencontre une fois par an pour planifier et évaluer les progrès réalisés sur son programme de travail. la réunion annuelle se tiendra à tour de rôle aux BRDO de Dakar et de Pretoria.  <i>Note: fourniture des SIGMET, des avertissements des cyclones tropicaux et des nuages de cendres volcaniques pour la région AFI</i>	Etablir la Fréquence des réunions de l'équipe de travail AFI OPMETM/TF	APIRG	Réalisé
34) APIRG/17 Concl. 17/81	Amélioration de la diffusion des SIGMET	a) L'Etat Fournisseur de la BRDO de Dakar et l'ASECNA prennent les mesures nécessaires pour envoyer automatiquement les résultats des essais SIGMET en utilisant les procédures appropriées qui sont contenues dans le guide du SIGMET ;  b) dès réception du message VAA, les CVM de la région AFI agissent rapidement pour émettre un SIGMET	Améliorer la diffusion des SIGMET	BRDO de Dakar et CVM	- BRDO Dakar à jour en ce qui concerne l'envoi automatique - La plupart des CVM émettent les SIGMET dans les dix (10) minutes

Conc/Dec No.	Titre de la Conclusion/Décision	Texte de la Conclusion/Décision	Suite à donner	Initier par	Suite Donnée/Etat
		correspondant dans les dix (10) minutes suivant l'heure de réception.			
35) APIRG/17 Concl. 17/82	Mesures pour améliorer l'émission et la diffusion des SIGMET	<p>il est conclu que:</p> <p>a) les bureaux régionaux de L'OACI de Dakar et de Nairobi évaluent la fourniture de renseignements SIGMET dans tous les CVM AFI à travers les BRDO et les missions dans les Etats;</p> <p>b) les bureaux régionaux de L'OACI encouragent les Etats à établir des arrangements entre des CVM adjacents pour la fourniture de renseignements SIGMET dans les CVM ou les télécommunications ou les questions d'organisation sont encore inadéquates;</p> <p>c) L'OMM, en coordination avec L'OACI, soit invitée à offrir une formation supplémentaire dans l'émission des SIGMET VA et TC pour certains CVM qui ne sont pas en mesure d'émettre les SIGMET requis;</p> <p>d) les bureaux régionaux de L'OACI de Dakar et de Nairobi mettent à jour le guide du SIGMET AFI pour fournir des détails supplémentaires sur les procédures des essais VA et TC.</p> <p>e) les états fournisseurs des CVM s'efforcent de corriger les carences identifiées en matière d'émission et de diffusion des SIGMETS.</p>	Prendre les dispositions nécessaires pour améliorer l'émission et la diffusion des SIGMET	<p>a) OACI Bureaux régionaux (ROs)</p> <p>b) OACI ROs</p> <p>c) WMO/OACI</p> <p>d) OACI ROs</p> <p>e) MWO Provider States</p>	<p>a) En cours</p> <p>b) Selon le cas</p> <p>c) A programmer</p> <p>d) Réalisée</p> <p>e) A réaliser par les Etas Fournisseurs des CVM</p>
36) APIRG/17	Amélioration de la disponibilité des	Il est conclu que les États africains soient invités à organiser régulièrement des réunions de coordination entre les services	Améliorer la disponibilité des	Etats	Selon le cas

Conc/Dec No.	Titre de la Conclusion/Décision	Texte de la Conclusion/Décision	Suite à donner	Initier par	Suite Donnée/Etat
Concl. 17/83	renseignements OPMET non réguliers	ATM, les services météorologiques et les pilotes, afin d'améliorer la disponibilité des renseignements OPMET non réguliers dans la Région AFL.	renseignements OPMET non réguliers		
37) APIRG/17 Dec. 17/84	Création d'une équipe noyau d'experts pour le concept opérationnel de l'ATM mondiale	Il est décidé qu'une équipe noyau d'experts soit mise sur pied comprenant des membres de L'ASECNA, du Kenya, du Maroc, de l'Afrique du Sud et du Royaume Uni pour collecter et étudier des informations sur l'impact du concept opérationnel de l'ATM mondial sur la fourniture des services météorologiques aéronautiques à un niveau régional (région AFI).  <i>Note 1: L'équipe d'experts sera composée de spécialistes dans les domaines ATM, CNS et MET.</i>	Créer une équipe noyau d'experts pour le concept opérationnel de l'ATM mondiale	APIRG	Réalisé
38) APIRG/17 Dec. 17/85	Programme de travail futur du sous-groupe MET	Il est décidé que le programme de travail du Sous-groupe MET soit mis à jour tel qu'indiqué à l'Appendice 3.5 L au présent rapport.	Mise à jour du Programme de travail futur du sous-groupe MET	APIRG	Réalisé
39) APIRG/17 Concl. 17/102	Formation du personnel des services météorologiques sur la mise en œuvre du QMS et la production de SIGMET dans le cadre de L'ACIP	Il est conclu que l'ACIP accorde aux programmes suivants une priorité élevée :  a. Certains agents triés parmi le personnel de météorologie aéronautique devant être formés comme formateur en système de gestion de la qualité (QMS); et  b. Le personnel des bureaux de veille météorologique (BVM) qui doit recevoir une formation supplémentaire dans la préparation et la production de SIGMET.	Former le personnel des services météorologiques sur la mise en œuvre du QMS et la production de SIGMET dans le cadre de L'ACIP	ACIP	Différée en 2012